# Berne

Objekttyp: Group

Zeitschrift: **Domaine public** 

Band (Jahr): 30 (1993)

Heft 1144

PDF erstellt am: **03.06.2024** 

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

### Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek* ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

APRÈS LA FAILLITE DES FILIALES DE LA SOCIÉTÉ ROMANDE D'ÉLECTRICITÉ

## L'opportunité d'une fusion avec la CVE

### **FAILLITES ET CIE**

La Société romande d'électricité (SRE), active sur la Riviera vaudoise, a annoncé la semaine dernière le licenciement de 258 collaborateurs engagés dans des entreprises qui lui sont rattachées. Trois sociétés ont déposé leur bilan alors qu'une autre voit ses effectifs fortement réduits. Des pertes dans l'immobilier sont également venues fragiliser l'entreprise.

(ag) La «Romande» fait non seulement partie du paysage économique vaudois, mais elle est encore très typée politiquement: place forte libérale, dont quelques créneaux sont tenus par les radicaux; lieu de rencontre des notables de la Riviera.

Elle s'est donnée pendant longtemps l'image de la solidité et du dynamisme dans la diversification. C'était une démonstration, une preuve par l'acte de l'efficience du libéralisme. L'ancien administrateur, Henri Payot, longtemps député libéral au Grand conseil vaudois aimait, étant membre de la commission des finances, à transmettre aux étatistes laxistes des affaires publiques ses conseils de rigueur dans la gestion.

En fait l'entreprise ne répondait pas aux critères d'une entreprise privée ordinaire. La société électrique, le cœur de la SRE, est au bénéfice d'une concession qui lui garantit l'exploitation de ressources hydrauliques vaudoises et lui assure une part importante du réseau de distribution. Grâce à des investissements déjà anciens, puis renforcés, la marge bénéficiaire est forte. La transmission du pouvoir s'est opérée à la SRE par filiation; Henri Payot était le fils de son père, véritable créateur du développement de la société.

Les pouvoirs publics, notamment les grandes communes appartenant au réseau, étaient associés à la gestion, en particulier Vevey et Montreux. Leurs représentants veillaient simplement aux conditions faites aux consommateurs locaux; le climat n'était pas à oser poser les bonnes questions, ce qui, dans les ambiances feutrées de certains conseils d'administration, est assimilé à une incongruité contrevenant à la bienséance. Forte de sa rente diversifications. Nul ne le lui reprochera. Mais on savait depuis longtemps que certaines étaient téméraires, sans rapport avec la taille de la société. Combien de millions, après le premier choc pétrolier, pour créer une voiture électrique? Aujourd'hui courent des rumeurs d'OPA sur la SRE. Il serait opportun que l'Etat de Vaud examine les possibilités de renforcer par une fusion la Compagnie vaudoise d'électricité. Avec la Banque cantonale, qui doit être fortement engagée dans la SRE, une opération «à la valaisanne» mériterait d'être examinée de manière approfondie. Le dossier n'est pas clos.

de situation, la SRE pouvait envisager des

**BERNE** 

### Qui a peur de Theres Frösch?

(cfp) Theres Frösch, née en 1951 dans une famille argovienne modeste, est depuis le début de l'année directrice des Finances de la ville de Berne. D'abord travailleuse sociale, puis secrétaire syndicale au SSP/VPOD, Theres Frösch est entrée en politique à l'âge de 17 ans. Elle a été élue sur la liste de l'Alliance verte.

Depuis son arrivée à la tête de son dicastère, le style de direction a changé. Theres Frösch dit ce qu'elle pense, ce qui ne plaît pas à tout le monde. Elle n'aime pas, par exemple, que l'on considère les finances publiques comme un domaine réservé aux hommes, comme elle l'a déclaré dans plusieurs interviews récentes. Elle ne cache pas ses convictions «pastèques» — verte à l'extérieur, rouge à l'intérieur: une enveloppe d'écologie et beaucoup de social. Syndicaliste, Theres Frösch admet qu'elle n'a jamais été en première ligne sur les questions écologiques; elle garde même un certaine distance par rapport aux «fundi» verts.

Actuellement Theres Frösch fait campagne pour le budget présenté par la majorité du Conseil de ville, un budget marqué par les difficultés que rencontrent toutes les collectivités publiques ces temps-ci: 100 millions de déficit malgré une augmentation de deux dixièmes du taux d'imposition. La minorité, appuyée par les milieux économiques, y est opposée et menace la ville de représailles. Certains auraient d'ailleurs voulu limiter la campagne de la directrice des Finances à une seule apparition publique, lors d'un débat contradictoire, pour défendre «son» budget qui sera sanctionné par le vote populaire du 28 novembre prochain.

•••

souci social apparaît, de manière un peu puritaine, dans la forme mutuelle des caisses-maladie qui prive pourtant le système de l'incitation permanente à faire mieux (inhérente à la recherche du profit dans un contexte concurrentiel). Clinton place l'idée coopérative là où elle est la mieux adaptée: dans l'organisation des conditions-cadres de la concurrence en faveur de l'intérêt général, de manière à lutter tant contre le partage du marché, créateur de rentes de situation et de sclérose, que contre la compétition sauvage qui brade la qualité et conduit à la faillite généralisée. C'est la coopérative d'achat qui cherche à faire bénéficier ses membres de prix plus bas sur les articles qu'elle se procure grâce à sa capacité d'achat groupé au service de la santé publique.